



Siège social : Université Paris-Diderot Paris 7
UFR EILA, bâtiment Olympe de Gouges
case n°7002, 5 rue Thomas Mann
75205 Paris Cedex 13

Adresse postale : Aude GREZKA, Secrétaire générale de l'ASL,
Laboratoire LIPN
Institut Galilée – Université Paris 13
99 avenue Jean-Baptiste Clément
93430 Villetaneuse

Compte rendu de l'Assemblée générale ordinaire de l'ASL

tenue le 26 janvier 2018

dans la Salle V de la Sorbonne

L'Assemblée générale commence à 17h00, après une conférence-débat animée par Alain RABATEL sur *La langue française serait-elle « en danger de mort » ? Féminisation, écriture inclusive, accord de proximité, etc.* avec l'intervention Laurence Rosier, Professeure de Linguistique (Université libre de Bruxelles).

Vingt adhérents à jour de leur adhésion 2017 et six procurations sont comptabilisés au début de l'AG, soit **vingt-six voix exprimées**.

Après quelques mots de bienvenue, Alain RABATEL, Président de l'ASL, expose le rapport moral en passant en revue les différentes tâches que le bureau a accomplies durant son mandat.

Rapport moral du Bureau de l'ASL au titre de l'année 2017

Cher/es collègues, cher/es ami/es,

Je présente ce rapport moral au nom du Bureau (Aude Grezka, Malory Leclère, Guy-Achard-Bayle, Malika Temmar, et moi-même), auquel j'associe les collègues membres du Bureau élargi (Charlotte

Danino, Maximilien Guérin, Christine Jacquet-Pfau, Malgorzata Jaskula, Marina Krylyschin, Isabelle Laborde-Milaa, Alise Lehmann, Fadila Taleb,) qui nous ont aidés tout au long des deux années écoulées. Compte tenu de ce que le mandat du bureau, élu le 21 janvier 2016, arrive à échéance ce jour, mon rapport sera d'abord un rapport *d'activités* depuis la date de l'élection du présent bureau. Bien sûr, comme nous avons une AG annuelle statutaire, je ne reprendrai pas systématiquement l'ensemble des activités des deux années, je mettrai l'accent sur les activités les plus saillantes, nos réussites comme nos difficultés. Mais comme la plupart d'entre nous se propose d'être reconduit dans ses responsabilités, si toutefois l'AG en décide ainsi, ce rapport sera aussi prospectif et donc mérite pleinement la dénomination habituelle, à l'ASL, de rapport *moral*.

1. Buscila

Buscila, *Bulletin d'information en Sciences du Langage* a changé de maquette, depuis 2014, avec une mise en page et une typographie améliorées grâce à Jean-Marc Leblanc, et se sont poursuivis fin 2015 avec l'adoption d'une colonne unique pour la plupart des rubriques, sauf pour les colloques, de façon à optimiser la lecture du bulletin à l'écran. Nous avons bien sûr maintenu le rythme de parution quadrimestriel, et le bulletin n'avait cessé de grossir, en raison de la multiplication des initiatives prises par notre communauté, que l'on peut lier avec la multiplication des colloques et des publications. Nous arrivons à une étape délicate, Christine Jacquet-Pfau, qui assumait la rubrique des publications avec le soin méticuleux qu'on lui connaît, a décidé de se retirer du bureau pour disposer de davantage de temps pour ses projets en cours. Il nous faut lui trouver un-e remplaçante-e, et nous faisons appel aux bonnes volontés, c'est un travail minutieux, qui demande de la disponibilité, mais qui peut se faire peut-être à plusieurs, et à distance, donc qui ne requiert pas que seuls les Parisiens soient sollicités.

Buscila annonce les publications récentes (Ch.Jacquet-Pfau@college-de-france.fr), diffusait les appels des colloques (talebfadila@gmail.com et malgorzata.jaskula1@univ-rouen.fr), informations également disponibles sur le site (www.assoc-asl.net), mais rassemblées dans les livraisons de *Buscila*, pour permettre une vue d'ensemble des principaux colloques. *Buscila* dispose d'une rubrique « Nécrologie ». Le Bulletin offre enfin aux docteurs et à leurs directeurs de thèse la possibilité de publier leurs résumés de thèse, mais nous regrettons qu'ils ne se saisissent pas assez de cette opportunité. Pour de plus amples informations, nous vous invitons à consulter d'anciens n° de *Buscila*, sur le site, ou à contacter Malory Leclère (Malory.Leclere@univ-paris3.fr).

Compte tenu de la périodicité quadrimestrielle du Bulletin, nous avons décidé de ne plus faire figurer les informations relatives aux colloques et journées d'études dans le bulletin, la plupart étaient obsolètes à la date de parution. Nous nous étions déjà interrogés à plusieurs reprises sur la pertinence de cette rubrique, l'avions maintenue dans l'idée d'offrir une vision relativement panoptique (en tout cas plus globale, à défaut d'être complète) que les informations qui paraissent quotidiennement sur les sites d'annonces. Mais le ratio charge de travail / intérêt nous a paru de plus en plus déséquilibré. Au demeurant, les informations sont sur le site, et les modes de requêtes facilitent les recherches dans la rubrique.

Bien sûr, nous sommes conscients que, depuis la décision de ne plus publier un annuaire papier, notre Association a diminué les services papiers tangibles réservés aux adhérents. Ce sont là des choix que nous espérons que nos collègues partagent. Nous ne sommes cependant pas sûr que cette baisse n'ait pas sa part dans nos difficultés pour recruter des adhérents. C'est là une question : nous aimerions que l'AG nous dise si nous avons bien fait, s'il faut revenir sur ces choix, ou s'il faut (et ce serait sans doute le plus porteur), offrir de nouveaux services, exclusivement réservés aux adhérents. Bien sûr, cela implique une surcharge de travail, et sans doute que d'autres collègues

nous rejoignent pour assumer ces tâches, au quotidien (c'est une façon de parler, car l'ASL ne mobilise pas notre attention tous les jours...).

Quelques rares bulletins papier continuent à être envoyés par la poste, sur demande des adhérents ; mais la plupart sont envoyés sous forme électronique, ce qui diminue grandement nos frais : la remarque n'est pas négligeable, compte tenu des augmentations régulières du prix du timbre, la dernière augmentation étant en particulier très importante. Comme les frais postaux ne cessent d'augmenter, comme l'augmentation du volume de *Buscila* occasionne aussi des frais de photocopies non négligeables, l'AG précédente avait voté une augmentation de 5 euros de la cotisation, soit 35 euros pour les envois par la poste. Il convient de savoir si cette somme est suffisante.

Par ailleurs, le bureau, depuis 2012, envoie un extrait du Bulletin, avec l'éditorial et éventuellement quelques informations complémentaires, à un public plus large que les seuls adhérents (qui bénéficient du bulletin complet), en fonction des adresses dont nous disposons. De plus, les numéros anciens de *Buscila* sont disponibles dans leur intégralité sur le site, au terme d'un délai de 6 mois. Ces deux dispositions ont pour fonction de faire connaître l'ASL au-delà du cercle des adhérents et tenter d'augmenter le nombre de ces derniers.

Comme par le passé, *Buscila* maintient sa périodicité. Le prochain *Buscila* (premier numéro de 2018) paraîtra début mars, le deuxième, début juillet et le troisième, début octobre.

2. Site

Depuis trois mandats, c'est le domaine qui a été le plus budgétivore, indépendamment de l'organisation de nos colloques et de l'édition des Actes. La refonte du site a été menée à son terme, d'abord par Aurélien Bernard, avec des ajustements liés à un certain nombre de dysfonctionnements. Malgré cela, nous avons tenté de faciliter les contacts avec les adhérents et le travail des responsables qui gèrent des rubriques sur le site. Nous avons changé d'hébergeur, mis en place un formulaire d'adhésion ou de renouvellement d'adhésion, avec un mode de paiement sécurisé sur internet, qui facilite le travail et diminue les frais pour les adhérents (sauf pour les adhérents étrangers, qui pratiquent des virements). Il est désormais possible d'adhérer et de payer directement, par des moyens sécurisés, sans envoyer parallèlement de fiche papier (mais en remplissant un bulletin en ligne, et en le renvoyant par mail), puisque les renseignements sont directement transmis à Malika Temmar qui gère les fichiers et les adhésions.

Cependant, il nous est apparu que le site devait être modernisé. Nous avons changé de prestataire de service, Monsieur Aurélien Bernard ne pouvant plus assurer cette tâche, désormais dévolue à Madame Laetitia Boiron (Société Yume Design). Le graphisme a été revu, les rubriques aussi, le travail est en cours. Nous aurions voulu pouvoir annoncer que le site était totalement modifié pour cette AG, mais des ajustements sont en cours, et nous avons préféré ne pas mettre une pression excessive sur notre prestataire au risque de nous exposer à des dysfonctionnements. Nous espérons que tout sera réglé dans les deux mois à venir, et cela nous donnera l'occasion de communiquer sur le sujet, peut-être à l'occasion du prochain *Buscila*.

3. Annuaire(s)

Depuis 2016, pour des raisons de coût financier et humain, l'AG a décidé (sur proposition du bureau) de supprimer l'annuaire papier. L'annuaire existe désormais sous forme électronique. Je rappelle l'avantage énorme de l'annuaire électronique, qui permet d'insérer un lien vers sa page personnelle du laboratoire ou son site. C'est là une innovation dont les adhérents devraient davantage se saisir, au moment d'adhérer ou de renouveler leur adhésion.

4. Plaquette de présentation de l'ASL, correspondants

Nous avons confectionné un petit fascicule de 4 pages présentant l'ASL, ses buts, son histoire, son bureau, les principaux services et coordonnées pour contacter l'ASL voire... y adhérer ! Cette petite plaquette est aussi téléchargeable à partir du site (www.assoc-asl.net). Il serait bon que les correspondants et les adhérents aient davantage le réflexe, dans les colloques ou JE auxquels ils participent, d'imprimer ce document et de le donner aux participants sans oublier les doctorants. L'engagement de tous est important pour aider au développement de l'ASL.

5. Actes de l'ASL

Les volumes des actes antérieurs (qui sont présentés sur le site de l'ASL et sur celui de Lambert-Lucas et de L'Harmattan pour le premier) sont toujours disponibles à la vente, il faut pour cela s'adresser aux librairies, par ailleurs, le site propose pour chaque volume précédent, en libre accès, la lecture de l'introduction, de la table des matières et de deux articles de chaque volume.

Les Actes du colloque 2015, *Sciences du langage et Neurosciences*, édités par Alain Rabatel, Malika Temmar et Jean-Marc Leblanc, sont parus début 2017, soit à peine 14 petits mois après le colloque qui s'était tenu fin novembre 2015. Comme les Actes antérieurs, le volume est toujours en vente. Et notre site offre la possibilité de lire l'introduction de chaque volume, sa table des matières, ainsi que deux textes.

Le colloque 2017, *Les sciences du Langage et la question de l'interprétation (aujourd'hui)* s'est tenu à Paris 3/Censier le 2 décembre 2017 (voir le programme et les résumés sur notre site). Ce colloque a été un très beau succès, l'assistance était nombreuse, les interventions passionnantes, le débat avec l'assistance aussi. Il reste au comité éditorial de l'ASL, Guy Achard-Bayle, Marina Krylyschin et Maximilien Guérin, d'assurer le travail de relecture. Georges Kleiber fera également partie du comité et aidera à la publication du volume, à paraître chez Lambert-Lucas, dans notre collection. D'ores et déjà, Malory Leclère et Alain Rabatel ont contacté la DGLFLF pour une demande de subvention.

Un débat sur le thème du prochain colloque de l'ASL 2019 serait sans doute instructif. Par conséquent, nous sollicitons les participants à l'AG pour qu'ils donnent leur sentiment. Comme le dernier colloque a porté sur des questions internes au champ, le prochain doit porter, selon nos décisions, sur les relations que les Sciences du Langage nouent avec des domaines proches. Peut-être serait-il bon de consacrer un colloque aux relations entre *Sciences du Langage et Sciences de l'Education* (question que nous avons abordée avec la table ronde de janvier 2017, mais qui mériterait sans aucun doute un colloque). Mais bien d'autres pistes sont envisageables, notamment concernant les relations entre *SDL et Sciences de l'Information et de la Communication*. Ce sont là deux domaines où les questions à traiter sont nombreuses, tant au plan des formations, des relations entre disciplines qu'au plan des métiers, des recherches. Mais bien d'autres pistes sont envisageables, nous sommes ouverts à toutes vos suggestions.

6. Tables rondes et conférences-débats

Le bureau avait décidé de ne plus s'en tenir à la règle d'organiser une table ronde seulement les années sans colloque, considérant que nous avons besoin plus que jamais de débattre. Depuis la table ronde de janvier 2015 autour du thème *Faire une thèse en Sciences du Langage*, les interventions et les échanges avec le public sont filmés et disponibles sur le site. Après un table

ronde consacrée à *La place des Sciences du langage dans l'édition*, nous avons discuté l'an passé de *La place des Sciences du langage dans la formation des enseignants*.

Le débat avait beaucoup tourné autour des remous médiatiques suscités par l'enseignement du prédicat, aussi avait-il été décidé de prolonger et d'approfondir la réflexion en organisant un dossier un mini-dossier, avec 5 contributions, vu l'urgence). C'est ainsi que ce dossier complémentaire, dirigé par Alain Rabatel et Caroline Masseron, vient d'être publié le 22 décembre 2017, et il est disponible sur le site de la revue *Pratiques* : <https://journals.openedition.org/pratiques/3530>. Nous invitons nos collègues à lire et faire lire ce dossier, qui est aussi instructif sur le plan théorique que sur le plan pratique (et didactique, car il offre des aperçus sur les expériences d'enseignement du prédicat en Suisse, en Belgique, au Québec). Le dossier donne également beaucoup à penser par ses témoignages sur la manière dont l'institution accompagne (ou pas...) les innovations. Au total, il fait la démonstration qu'un débat public mal conduit, sous-informé et sur-politisé n'aide ni à l'information, ni à la réflexion, et par conséquent, produit des effets discutables en matière de décisions politiques.

Cette année, nous avons voulu innover avec la formule des tables rondes, en proposant une conférence-débat animée par Alain Rabatel, consacrée aux questions qui touchent à la féminisation. Nous avons invité Laurence Rosier, Professeure à l'ULB. *La langue française serait-elle « en danger de mort » ? Féminisation, écriture inclusive, accord de proximité...* Comme les années précédentes, nous entendons traiter de questions vives (et brûlantes de l'actualité), sans vouloir défendre une « ligne » ou une théorie. L'ASL est diverse, notre but est de proposer des éléments de connaissance et de réflexion, pour le cercle des linguistes, parce que nous avons besoin de débattre entre nous, mais aussi en espérant que le public (et d'abord les médiateurs que sont les médias) se saisisse(nt) de ces opportunités. Là aussi, la question d'un débouché éditorial se pose, qui conjoigne des prises de position de linguistes-citoyens, bien informés de ce que le système linguistique du français permet ou pas, question décisive par rapport à un certain nombre de propositions émanant de militants qui relèvent d'une autre culture et d'une autre langue que la nôtre...Le débat ne peut pas être que linguistique, il est politique aussi, et il ne peut pas apporter une contribution politique pertinente dans la sous-évaluation du système linguistique du français.

7. Rencontres de l'ASL

Depuis un an, nous avons lancé l'idée de Rencontres de l'ASL. Ces rencontres peuvent avoir un format variable (journée ou demi-journée), être prises à l'initiative d'enseignants-chercheurs ou de doctorants, viser des objectifs différents (présentation/discussion de recherches en cours, de débouchés professionnels, etc.) dans un cadre qui rassemble des chercheurs et étudiants qui n'appartiennent pas nécessairement au même laboratoire ou à la même université. Une première rencontre de l'ASL s'est tenue le vendredi 20 janvier 2017, de 15h à 18h, en Sorbonne, autour du thème *Après des études en sciences du langage, quels métiers ?* Des linguistes issus de différents champs professionnels – un représentant de la Délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF), des linguistes ou des sémiologues travaillant sur les mots et les images dans des entreprises ou dans des agences de communication (EDF, agence *Meanings*, journal *Mon Quotidien*) – ont présenté leur métier et confronté leur expérience autour du langage. Une cinquantaine de personnes, essentiellement des étudiants de diverses universités parisiennes (licence, master, doctorants) ont assisté à cette manifestation. Merci à notre collègue Béatrice TURPIN (université de Cergy-Pontoise) d'avoir organisé cette première rencontre, dont les échos ont été très positifs. Une deuxième rencontre de l'ASL est organisée à Montpellier par Bertrand VERINE et Souad EL FELLAH. La journée, qui se tient avec l'aide du laboratoire PRAXILING, que nous

remerciements, aura lieu à Montpellier 3, le 29 janvier 2018, autour du thème **Contextualisations**¹. Un appel à communications a été lancé, des collègues de plusieurs universités ont répondu, la journée promet d'être intéressante, et donnera lieu à publication. C'est une belle initiative, qui permettra à l'ASL de mieux se faire connaître et de montrer que notre Association n'a de sens qu'en tant que point de rencontre des collègues de tous âges, statuts, provoquant des occasions pour discuter, aider chacun à avancer dans sa carrière, non sans promouvoir aussi des valeurs de désintéressement et d'altruisme sans lesquelles la vie ne serait pas grand chose...

8. Relations ASL/JCSDL

Le réseau des *Jeunes chercheurs en Sciences Du Langage (JCSDL)*, animé par Charlotte Danino et Maximilien Guérin, s'est rapproché de notre association depuis 2015. Nos amis s'occupent de nos interventions sur les réseaux, et ont pris plusieurs initiatives autour de rencontres entre chercheurs experts et convers.

9. Actions diverses

Nous avons en 2016 signé l'appel d'un certain nombre d'associations de chercheurs en sciences politiques, sociologie en faveur de la défense des universitaires turcs, « **Nous ne serons pas complices des atteintes à la liberté académique en Turquie** ». Ce texte est disponible sur le site de l'ASL. Il faut le dire à regret, nous avons dû renouveler notre soutien aux collègues turcs à diverses occasions, en mars 2017 encore, puis en novembre 2017, par des Lettres au Président de la République et au Ministre des Affaires Etrangères (sans réponse à ce jour).

Nous avons soutenu les initiatives en faveur de la place des Sciences dans la société et de leur reconnaissance par les pouvoirs publics, de toutes les sciences, pas simplement les sciences exactes, dans le cadre des *Marches nationales et décentralisées pour les sciences* le 22 avril 2017.

Nous avons entrepris un certain nombre d'actions, de courriers relatifs au nouveau doctorat, aux difficultés où se trouvent un certain nombre de collègues qui veulent continuer à travailler durant leur retraite et ont de plus en plus de difficultés à renouveler leur éméritat. Il faut le dire, certains de nos courriers restent sans réponse, et il est scandaleux que des collègues élus aient des comportements inacceptables dans le service public comme ailleurs.

Nous venons de décider de répondre favorablement à la demande de l'AFLA-AILA l'Association Française de Linguistique Appliquée) de devenir « Associations amie ».

10. Bilan des adhésions et décisions en cours ou à prendre pour remonter le chiffre des adhérents

Nous comptons 82 adhérents en 2017 ; ceux qui ont adhéré en novembre/décembre sont comptabilisés dans les adhérents 2018. Nous ne sommes pas satisfaits de ce chiffre, mais comme tout le monde le sait, les associations n'échappent pas à la méfiance envers les formes du collectif, la vie professionnelle est de plus en plus pesante, pour ceux qui ont la sécurité de l'emploi, bien sûr pour les précaires, les salaires ne suivent pas (mais la cotisation est modique). Mais nous ne saurions nous arrêter à ces raisons externes, nous avons sans doute notre part de responsabilité. Nous l'avons dit, nous étions arrivés à enrayer la spirale de la baisse, les années 2013-2015, mais nous avons pâti des difficultés de mise en place du site. Comme je l'ai dit plus haut, il est possible que d'anciens

¹ Voir documents en annexe.

adhérents aient jugé que les services rendus n'étaient plus assez importants, non pas tant dans l'absolu que dans le relatif des « avantages » consentis aux seuls adhérents ». C'est une vraie question. Comment régler cette question par le haut ? Faudrait-il que *Buscila* ou le site publie des comptes rendus d'ouvrages, en ne réservant ce service qu'aux adhérents ? Se pose la question de la saisie des textes. Peut-être, si ce service était proposé, pourrait-il prendre la forme de liens vers des comptes rendus. Dans ces conditions, il faudrait que ce service apparaisse sur le site, mais peut-être aussi dans *Buscila*. Qu'en pensez-vous ? D'une façon générale, comment pourrions-nous mieux être « utiles » ? Cette interrogation est centrale. Cependant, je ne peux pas ne pas souligner, non sans une certaine fatigue, que le nombre insuffisant des adhérents me semble injuste, à le rapporter aux initiatives de l'ASL, qui, sur ce plan, est beaucoup plus dynamique que par le passé. Cela dit, il y a une autre mesure qu'il me semble indispensable de prendre : nous faisons confiance aux collègues pour réadhérer, et nous ne faisons pas de relance personnelle de collègues qui ont omis de renouveler leur adhésion. C'est un grand tort. Bien sûr, nous envoyons de temps à autres des Lettres de l'ASL, mais ces adresses générales ne disent pas aux collègues s'ils sont à jour de cotisation.

Malgré ce que je viens de dire, je rappelle qu'avec la nouvelle année, le moment est venu de renouveler votre adhésion à l'ASL, ou de franchir ce pas. Nous ne redirons jamais assez combien il est important d'affirmer et d'afficher son appartenance à la communauté des SDL dans son ensemble et dans sa diversité. Certes, les sites des laboratoires, des équipes d'accueil, ou des établissements d'enseignement supérieur assurent à leurs membres une visibilité personnelle (qui, toutefois, cesse après la thèse ou après le départ à la retraite), mais c'est autre chose que de signifier publiquement une appartenance *professionnelle* à une communauté *professionnelle*. À l'heure des tentations aux replis sur soi ou aux logiques concurrentielles, nous voulons croire que ce point de vue sera largement partagé, par chacun, comme par les directions des laboratoires et des équipes d'accueil ou des départements de SDL. Mais je mesure bien la contradiction qu'il y a à dire cela devant des présents qui sont nécessairement à jour de cotisation... C'est pourquoi il serait sans aucun doute primordial de renouer avec des formes d'engagement militant un peu perdues de vue. Rien ne vaut les contacts directs noués dans les laboratoires, universités, entre un correspondant actif et ses collègues. Ce devrait être un des objectifs du futur bureau que de relancer la bataille des adhésions, tout en diversifiant les interventions et services rendus...

11. Renouveau du Bureau

La plupart des membres sont prêts à poursuivre leur engagement en faveur de l'ASL si l'AG leur renouvelle leur confiance. Cela ne préjuge pas de la répartition des tâches, qui sera établie par le futur bureau élu. Le bureau sortant lance un appel à ce que des militants rejoignent l'équipe qui anime d'ASL, quitte à prendre d'abord des responsabilités ponctuelles dans le cadre d'un bureau élargi, qui n'a pas d'existence statutaire, mais qui permet d'accueillir toutes les bonnes volontés et de prendre progressivement des responsabilités en se familiarisant progressivement avec les tâches de la vie associative. Quel que soit le futur bureau, il aura besoin de sang neuf et d'idées nouvelles ! C'est une nécessité si l'on veut que l'ASL reste toujours au service de la communauté.

Un dernier mot encore pour remercier très chaleureusement, en votre nom – et en mon nom personnel aussi, si vous me le permettez –, nos collègues qui nous ont quitté en cours de route ou qui s'apprêtent à le faire : Mireille Froment, Jean-Marc-Leblanc, Mahfoud Mahtout, et, à compter de ce jour Christine Jacquet-Pfau : à tous, un très grand merci, et bonne chance dans la nouvelle phase de votre vie professionnelle ou dans celle qui s'ouvre avec la retraite, qui est tout sauf un retrait.

Je donne à présent la parole à notre secrétaire générale Grezka pour qu'elle procède aux débats et aux votes sur le rapport moral.

Alain Rabatel
Président de l'ASL, au nom du Bureau sortant (et du Bureau élargi).

Vote sur le Rapport moral : le rapport moral est adopté à l'unanimité des présents et représentés (20 présents et 6 procurations au moment du vote).

Rapport financier

La situation financière de l'ASL est bonne. Les dépenses ont toutefois été, sur l'année 2017, légèrement supérieures aux recettes (un peu moins de 400 euros de différence). Cela s'explique par trois raisons majeures : d'une part, en ce qui concerne les dépenses, les frais engagés pour le colloque (décembre 2017) et l'acompte versé en août 2017 pour la refonte du site qui avait été votée lors de l'AG précédente ; d'autre part, au niveau des recettes une baisse du nombre d'adhésions. Pour le reste, les frais de fonctionnement de l'ASL (frais d'impression, frais postaux, frais de déplacement du bureau, frais bancaires) restent à peu près stables par rapport à l'année précédente. En 2018, la finalisation de la refonte du site continuera de constituer un poste de dépenses important. Le deuxième principal poste de dépenses sera la publication des actes du colloque 2017 aux Editions Lambert-Lucas ; dépense qui sera, nous l'espérons, en partie couverte par la subvention que nous avons sollicitée auprès de la DGLFLF.

Rapport établi par Malory Leclère (Trésorière)
et présenté en AG par Guy Achard-Bayle (Trésorier adjoint)

Vote sur le bilan financier : le rapport financier est adopté à l'unanimité des présents et représentés (20 présents et 6 procurations au moment du vote).

Vote sur le budget prévisionnel : le bilan financier est adopté à l'unanimité des présents et représentés (20 présents et 6 procurations au moment du vote).

Renouvellement du Bureau

Le mandat de deux ans de l'actuel bureau est arrivé à son terme. Il est donc procédé à l'élection d'un nouveau bureau. La secrétaire générale, Aude Grezka, procède aux élections du nouveau bureau.

L'ensemble du bureau se propose de poursuivre pour un nouveau bureau. Un appel pour les 5 postes est également lancé. Un vote à main levée, après avis de l'Assemblée, est organisé pour chacun des postes du bureau :

- Président : Alain Rabatel se propose pour sa reconduction sur le poste de Président. Il est élu à l'unanimité.
- Secrétaire général : Aude Grezka se propose pour sa reconduction sur le poste de Secrétaire générale. Elle est élue à l'unanimité.
- Secrétaire général adjoint : Malika Temmar se propose pour sa reconduction sur le poste de Secrétaire générale adjointe. Elle est élue à l'unanimité.
- Trésorier : Malory Leclère se propose pour sa reconduction sur le poste de Trésorière. Elle est élue à l'unanimité.
- Trésorier adjoint : Guy Achard-Bayle se propose pour sa reconduction sur le poste de Trésorier adjoint. Il est élu à l'unanimité.

La composition du Bureau pour le mandat de deux ans se présente donc comme suit :

Président : Alain RABATEL

Secrétaire générale : Aude GREZKA

Secrétaire générale adjointe : Malika TEMMAR

Trésorière : Malory LECLERE

Trésorier adjoint : Guy ACHARD-BAYLE

Le bureau sera assisté d'un bureau élargi, constitué ultérieurement par le bureau restreint.

Alain Rabatel remercie les membres du bureau et ceux du bureau élargi. Il lance un appel pour que des collègues viennent nous rejoindre dans le cadre du bureau élargi, afin que nous puissions envisager sereinement les relèves à venir.

Questions diverses et discussion

Une discussion est engagée sur la visibilité de l'ASL.

Sylvie Plane suggère le fait de faire des « associations amies » avec l'ASL pour augmenter la visibilité et augmenter le nombre d'adhérents. Alain Rabatel informe que nous avons eu une discussion sur ce sujet à l'intérieur du Bureau. L'AFLA-AILA nous a contactés.

Jackie Schön signale que les lettres du Président ne sont pas toujours datées. Il serait important de le faire.

La séance est levée à 18h15 et l'assemblée est conviée au traditionnel pot de l'amitié.

Paris, le 26 janvier 2018

Aude GREZKA
Secrétaire générale de l'ASL



BILAN FINANCIER DE L'ASL POUR 2017

	Situation au 31/12/2016	Situation au 31/12/2017
Compte courant	8334,03	7856,7
Compte épargne	10689,95	10770,12
Total	19023,98	18626,82

Recettes

	2016	2017
Adhésions	114 adhérents pour 2016 2953	64 adhésions réglées en 2017 1930
DGLFLF	2000	0
Abonnement Buscila Bibliothèque	120	120
Intérêts livret bleu	79,57	80,17
Total des recettes	5152,57	2130,17

Dépenses

POSTE	2016	2017
(Courrier et envoi Buscila)	12,7 Courrier : 2,40 Envoi Buscila : 10,30	20,6 Courrier : 0 Envoi Buscila : 20,6
Pots		
Pot AG 2016	33,35	
Pot AG 2017		80,15
COLLOQUE		
Colloque 2015	152	
Colloque 2017		1009,96
Publication Actes 2015	2000	
Table ronde	10	0
Buscila (Impression)	29,86	28,16
Papeterie, fournitures, Tampon ASL	0	9,95
Site internet	0	705
Frais bancaires	181,01	181,51
Frais de déplacement bureau	403,2	492
Total des dépenses	2822,12	2527,33

SOLDE

	Dépenses	Recettes	Solde
2016	2822,12	5152,57	2330,45
2017	2527,33	2130,17	-397,16

BUDGET PRÉVISIONNEL 2018

DEPENSES		RECETTES	
Impression	30		
Frais envoi	20	Adhésions	3600
Papeterie et fournitures	10		
Site (Refonte)	1795	Subvention DGLFLF	2000
Frais bancaires	190		
AG et table ronde	85		
Colloque	0		
Publication Actes du Colloque 2017	3000		
Frais de déplacement	450		
Total	5600		5600

Bilans établis le 22 janvier 2018 pour l'ASL - Malory Leclère (Trésorière de l'ASL)

